



Juge pour enfant et pas de compte rendu d'audience ! (6 mois)

Par **sl71th73_old**, le **20/11/2007** à **14:35**

bonjour,

nous sommes parents de 4 enfants, l'un de nos enfants est atteint d'une maladie rare, les choses se faisant ; l'enfant à plusieurs spécialistes de médecine, ce qui à engendré (de la part du moins spécialiste) un signalement au juge des enfants.

ce juge, à approfondit cette "enquête" à nos autres enfants pour une periode de 6 mois.

seulement, maintenant depuis pratiquement 6 mois, nous n'avons jamais eut le compte rendu de cette audience, ni même les directives faisant partie de celle ci; et en sachant que nous parents avons largement ouvert notre porte pour cette enquete.

est ce normal ?

qui peut nous conseiller ?

merci par avance.